Synthèse de la rencontre régionale d'échange et de partage d'expériences sur l'intensification agroécologique

Du 11 au 13 septembre 2024

Projet soutenu par Fondation de France

Format : Présentiel

Lieu : Ndangane - région de Fatick (Sénégal)

Nombre de participant.e.s : 40

Structures organisatrices et animatrices

Rapport rédigé par Alissa Jeridi (CARI) avec la contribution de Anna Veillon (ENDA Pronat), Manon Albagnac (CARI), Marie-Ange Sawadogo (CARI), Ousmane Berthé (REFEDE-Mali) et Richard Ouedraogo (SPONG).

Collectifs présents :

Structures présentes :

➔ La liste de l'ensemble des participant.e.s est disponible en **Annexe 1**.

Sommaire

Introduction 4

1. Les modes d'organisation et démarches de plaidoyer des collectifs et plateformes sur l'agroécologie au Sahel 4

1.1. Les collectifs et plateformes sur l'agroécologie au Sahel 5

1.2. Le plaidoyer pour la Transition Agroécologique 9

2. La territorialisation de l'agroécologie : l'expérience du Sénégal avec le système des Dynamiques pour une Transition Agroécologique Locale (DyTAEL) 11

2.1. Présentation de la DyTAEL de Fatick 12

2.2. Rencontres avec les élus locaux 12

3. L'accompagnement à la transition agroécologique du territoire 12

3.1. Rencontre avec les exploitations agricoles familiales 12

3.2. Analyses croisées des visites et partage d'apprentissages 13

4. Visite du site de régénération des mangroves de Palmarin accompagné par ENDA Pronat et la Coordination des Actions pour la Restauration des Écosystèmes Mangroviers (C.A.R.E.M) ..13

5. Clôture de la rencontre 15

6. Annexes 18

6.1. Annexe1 : Liste des participant.e.s 18

6.2. Annexe 2 : Échange avec le maire de Fimela et son équipe 19

6.3. Annexe 3 : échange avec les élus de la commune de Diofor et le secrétaire général d'une organisation paysanne de Diofior 23

Introduction

Le projet Programme d'actions structurées des acteurs de la lutte contre la désertification (PASS-LCD) est la première phase d'un programme de 9 ans engagé entre le CARI, ENDA Pronat et les plateformes membres du ReSaD : CNCOD (Niger), GTD (France), REFEDE (Mali) et SPONG (Burkina Faso). Ce projet s'inscrit dans une volonté de renforcer la collaboration entre acteurs étatiques et non-étatiques au sein de la CNULCD et de la GMV pour répondre aux enjeux de sécheresse et de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT). Face aux enjeux environnementaux (sécheresses, grandes variabilités pluviométriques, érosion des sols…), de production agricole et d'alimentation durable au Sahel, les principes de l'agroécologie apparaissent comme pertinents pour accompagner la transformation des systèmes de production. Ce constat progresse dans les travaux scientifiques récents, dans les retours d'expérience des acteurs du développement, ainsi que dans les discours et orientations de certains décideurs.

Sur le terrain, de nombreuses organisations de la société civile (OSC) mènent des actions pour accompagner les transitions agroécologiques des exploitations agricoles familiales et des territoires. Certaines OSC sahéliennes se sont regroupées en collectifs pour la promotion et l'intégration de l'agroécologie dans les politiques et programmes de développement.

Au mois de septembre 2024, les partenaires du PASS-LCD ont convié plusieurs plateformes et collectifs œuvrant pour la gestion durable des terres et la promotion de l'agroécologie au Sahel pour une rencontre d'interconnaissance et de partage d'expériences autour de 2 thèmes principaux : Les modes d'organisation et démarches de plaidoyer & L'accompagnement à la transition agroécologique des territoires.

1. Les modes d'organisation et démarches de plaidoyer des collectifs et plateformes sur l'agroécologie au Sahel

Cette première session avait pour objectifs de :

- Favoriser l'interconnaissance sur les initiatives de plaidoyer en faveur de l'agroécologie au Sahel ;
- Inspirer les actions de plaidoyer des différents collectifs présents à travers le partage d'expériences ;
- Appréhender les premiers résultats de capitalisation des initiatives portées à l'échelle des territoires, des modes d'organisation et démarches de plaidoyer pour la promotion de l'agroécologie.

⇨ Présentation introductive sur les collectifs agroécologiques au Sahel réalisée par Manon Albagnac chargée de projet et coordinatrice du ReSaD au CARI ***(Cf. Présentation PPT 2024_Intro_Plateformes_AE)***

Cette présentation a permis de revenir sur le contexte et l'histoire de la formation des collectifs de promotion de l'agroécologie au Sahel, sur leurs acquis et les défis qui doivent encore être relevés.

1.1. Les collectifs et plateformes sur l'agroécologie au Sahel

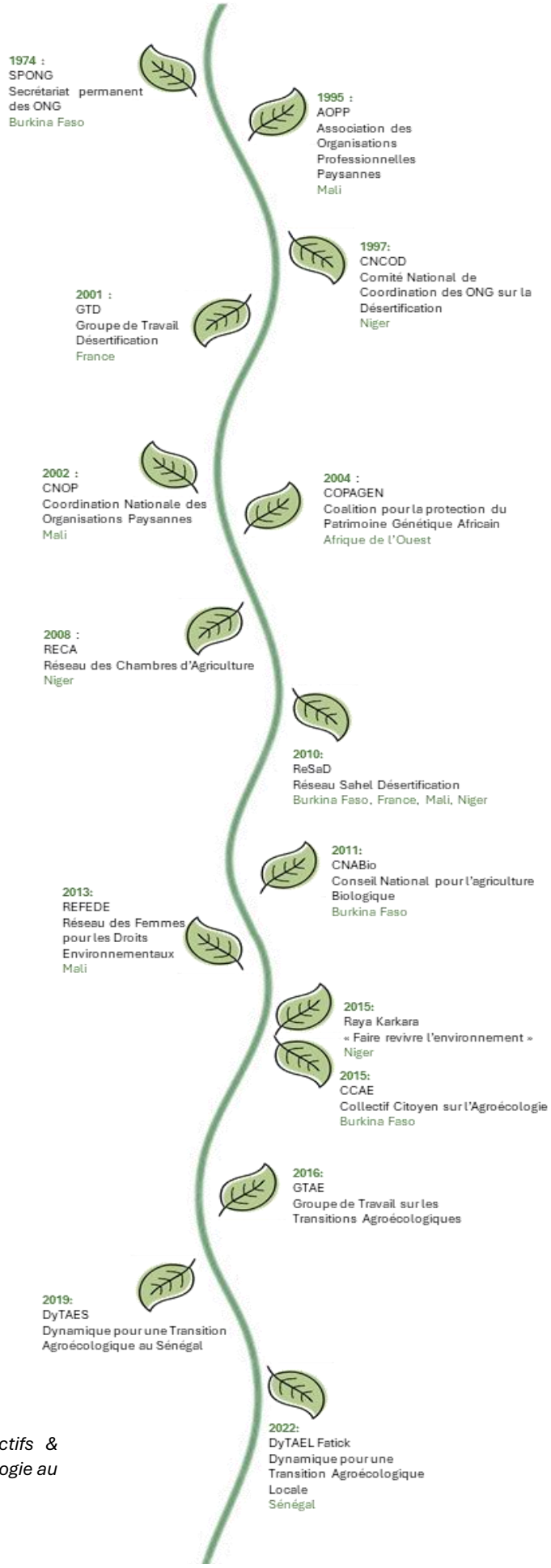

Schéma 1 : Date de création et pays des collectifs & plateformes œuvrant pour la promotion de l'agroécologie au Sahel

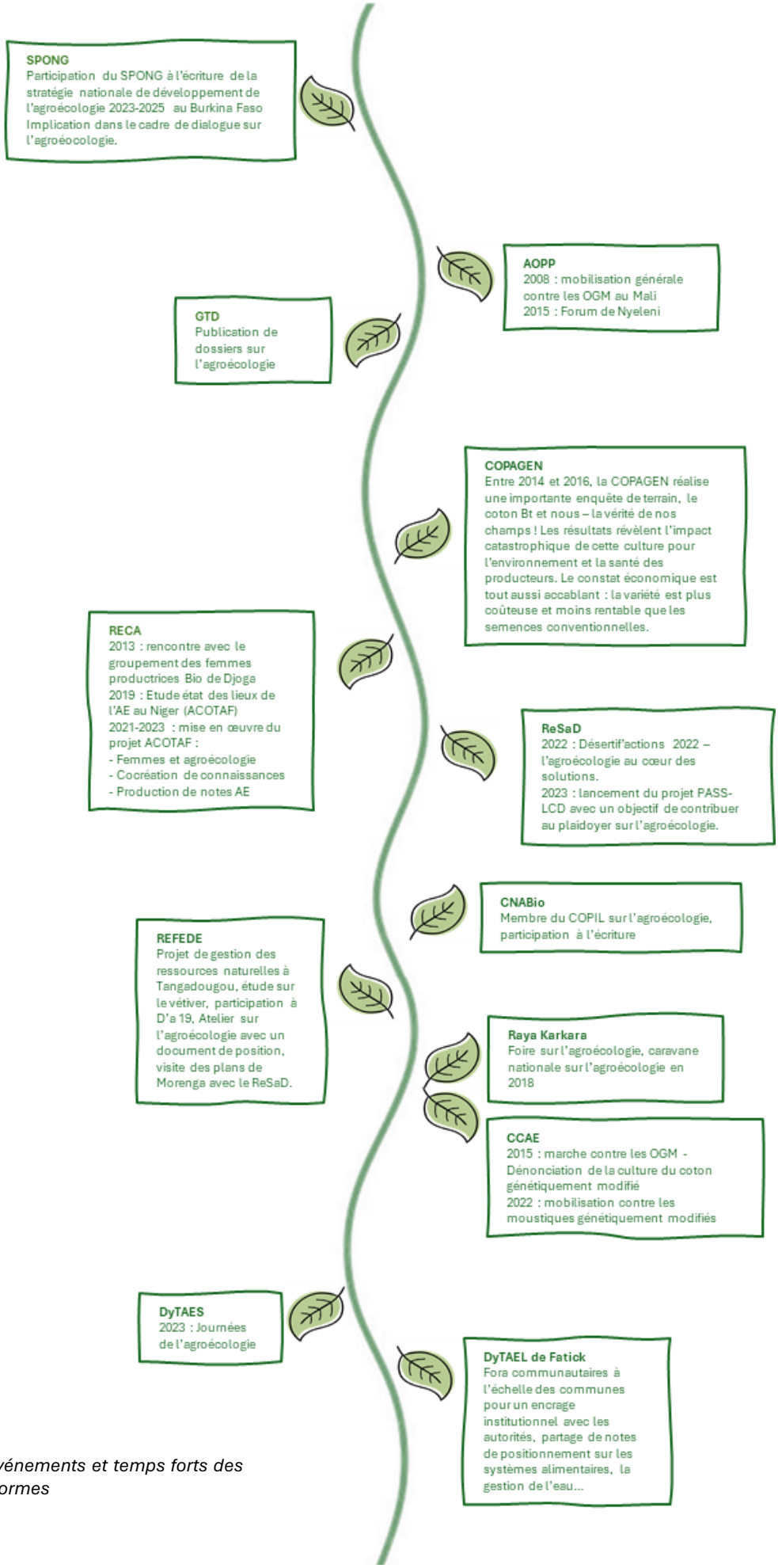

<u>Schéma 2</u> : Les événements et temps forts des collectifs et plateformes

Freins et leviers pour la mise en place des plateformes et collectifs

Un travail de groupe a permis d'échanger sur les freins et les leviers dans la mise en place des collectifs œuvrant pour la promotion de l'agroécologie au Sahel.

Les principaux éléments ressortis sont les suivants :

LEVIERS : Qu'est ce qui a facilité la mise en place des plateformes et collectifs ?

- Constats sur la limite des systèmes de production conventionnels, et coûts des intrants chimiques ;
- Prise de conscience d'aller vers une transition agroécologique, face aux difficultés rencontrées et à la dégradation des ressources naturelles ;
- La diversité des initiatives individuelles des producteurs et organisations paysannes ;
- Existence de plusieurs acteurs qui travaillent sur l'agroécologie ;
- Diversité de ces acteurs : producteurs / éleveurs, chercheurs, ONG, etc. L'agroécologie n'est pas seulement l'affaire des producteurs, mais de tout un ensemble d'acteurs complémentaires ;
- Organisation des Journées et Nuits de l'agroécologie ;
- Le partage d'expériences et la co-création ;
- Elaboration d'études, notamment d'études de faisabilité d'un partenariat multi-acteurs sur l'agroécologie au Sénégal ou autres états des lieux et productions d'évidences ;
- Contexte politiques : déclarations politiques de chefs d'Etat, orientations politiques « vertes ». Existence de points focaux agroécologie au niveau des ministères de l'agriculture. Positionnement d'organisation internationale comme la FAO ;
- Conjoncture sanitaire et les guerres qui ont poussé les états à promouvoir la souveraineté alimentaire et l'agroécologie ;
- Contexte de changement climatique ;
- Lien entre l'agroécologie et les Conventions de Rio ;
- Orientation des bailleurs de fond pour la mise en synergie et le réseautage.

FREINS : Qu'est ce qui a été difficile dans la mise en place des plateformes et collectifs ?

- Différence du niveau de compréhension du concept de l'agroécologie, qui est parfois perçu comme un nouveau concept venu d'ailleurs ;
  Solution identifiée : mise en place de mécanismes de communication
- Une vision divergente ;
  Solution identifiée : développement d'une vision commune à travers la mise en place d'une charte et la création d'espaces de discussion
- Difficultés de communication, manque de cadre d'échange et d'opportunités de partage ;
  Solution identifiée : Appui des partenaires pour l'organisation de rencontres
- Problème de leadership ;
  Solution identifiée : mettre en place un cadre de gouvernance. Assurer le respect des textes qui régissent les réseaux et une alternance dans la gouvernance

- Financement de la propre vision des collectifs ;
  Solution identifiée : effectuer un travail de mobilisation des ressources internes, de cotisation, et mobiliser les partenaires financiers ;
- Au Sénégal, l'agriculture n'est pas une compétence transférée. Il a fallu que les acteurs à la base investissent pour financer des actions ;
- Difficultés à mobiliser l'Etat avec des politiques publiques qui ne sont pas en faveur de l'agroécologie
  Solution identifiée : renforcer la communication et recruter des chercheurs et membres de ministères pour influencer le narratif et faire reconnaitre l'agroécologie et l'utilisation des semences paysannes ;
- Manque de légitimité et blocages liés à la non-reconnaissance des plateformes ;
- Rupture du dialogue politique en raison des changements de décideurs au niveau local et national ;
  Solution identifiée : institutionnalisation de l'agroécologie avec le financement et le portage par l'Etat. Encourager le vote de loi en faveur de l'agroécologie.
- Multiplicité des cadres de référence sur l'agroécologie ;
- Formation et encadrement centralisés sur l'agriculture conventionnelle, qui ont freiné la vulgarisation des pratiques agricoles ;
  Solution identifiée : intégrer l'agroécologie dans les programmes d'enseignement, dans les plans de développements, etc.

Temps d'échange

Les échanges ont porté sur deux aspects :

- Bien que l'agroécologie ne soit pas pleinement intégrée dans les priorités des états, sont institutionnalisation progresse avec la mise en place de points focaux sur l'agroécologie au sein des ministères de l'agriculture. C'est le cas au Burkina Faso depuis 2014-2015 où la nomination d'un point focal agroécologie a répondu à la demande des acteurs de la société civile qui souhaitaient avoir une personne référente pour faciliter les échanges. Dans les autres pays la CEDEAO, l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation a permis la désignation d'un correspondant national sur l'agroécologie (Ghana, Mali, Niger).

- L'un des points d'achoppement du plaidoyer demeure que la définition de l'agroécologie fait débat en Afrique de l'Ouest entre les acteurs. Par exemple, si au Niger, il y a un accord sur les principes de l'agroécologie, au Burkina Faso, l'utilisation raisonnée des intrants chimiques est mentionnée à la charge de l'agroécologie, mais cette définition ne fait pas l'unanimité au sein de la société civile.

1.2. Le plaidoyer pour la Transition Agroécologique

➔ Cibles de plaidoyer et messages clés portés dans les différents pays

Cible : CEDEAO

Message clé : Adoption d'une politique sur l'agroécologie

Cible : ONG internationales

Message clé : Dangers liés à l'exportation de produits chimiques dans les pays du Sud.

Cible : Gouvernement

Messages clés: 1. Intégration de l'AE dans les politiques publiques
2. Faciliter l'accès au financement de l'AE

Cible : Les organisations de consommateurs

Message clé : consommer sain, durable et responsable

Cible : ministère de l'Agriculture

Messages clés: Harmonisation des concepts agroécologiques et reconnaissance des semences paysannes dans la politique semencière nationale.

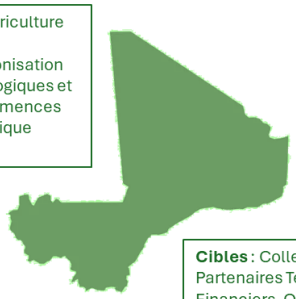

Cibles : Collectivités territoriales, Partenaires Techniques et Financiers, OP, OSC, OCD, acteurs privés, Organisations Internationales, ministères et institutions parlementaires

Message clé: L'agroécologie est la solution pour la protection de l'environnement

Cible : Décideurs et bailleurs internationaux (UE, AMC)

Message clé : Une meilleure prise en compte de l'agroéoclogie

Cible : Nationale / Locale

Message clé : L'agroécologie est une solution pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire

Cible : Régionale

Message clé : Promouvoir l'agroécologie dans les politiques régionales à travers une contribution aux cadres régionaux

Freins et leviers au plaidoyer

Un travail de groupe a permis d'échanger collectivement sur les freins et les leviers dans la réalisation des actions de plaidoyer des collectifs et plateformes.

Les principaux éléments ressortis sont les suivants :

LEVIERS : Qu'est ce qui facilite la réalisation des missions en termes de mobilisation d'acteurs, de transmission de messages de plaidoyer, de suivi des politiques, etc. ?

- La concertation et le partenariat multi-acteurs (ONG, institution publiques, paysans, organisations internationales…) ;
- La mobilisation de la diversité des acteurs à travers la communication et la sensibilisation ;
- Le regroupement autour d'un combat commun (par exemple contre les pesticides, contre les OGM) ;
- L'alignement des missions sur les piliers nationaux et internationaux ;
- Un contexte politique favorable ;
- L'engagement et l'implication de personnes influentes et reconnues par les autorités publiques ;
- L'engagement de leaders locaux et des communautés traditionnelles dans les plateformes ;
- L'usage des médias locaux et numériques dans la circulation des messages.
- Le partenariat avec des réseaux de journalistes ;
- Donner la parole aux jeunes et aux femmes ;
- La mobilisation des évidences du terrain et des évidences scientifiques dans les plaidoyers ;
- La production de documents techniques sur les résultats de l'agroécologie (études de cas, état des lieux, etc.) ;
- L'identification des besoins locaux et de chaque filière ;
- Formuler des messages de plaidoyer simple et compréhensibles par tous les acteurs ;
- Capitaliser sur les compétences des organisations de la société civile sur l'agroécologie.

FREINS : Qu'est ce qui a été difficile ou a freiné la réalisation des missions ?

- L'instabilité politique et institutionnelle qui engendre des difficultés dans le maintien des acquis ;
- Les grands opposants influents. Par exemple le lobbying influent sur les OGM qui font de la désinformation, avec une forte influence sur les médias ;
- Le manque de moyens financiers qui limite l'action ;
- La différence de sensibilisation des différents acteurs ;
- L'absence des représentants nationaux des systèmes agricoles dans les sphères de dialogue sur l'agroécologie ;
- Le manque de l'argumentaire technique permettant de montrer les résultats concrets de l'agroécologie sur la production agricole ;
- Le manque de capitalisation sur les expériences autour de l'agroécologie ;
- La réticence des agriculteurs face à l'agroécologie ;

- Avoir des pratiques adaptées aux réalités locales ;
- Manques de matière organique pour développer des pratiques agroécologiques. Les ressources organiques ou en bétail ne sont pas homogènes ;
- Avoir une définition commune de l'agroécologie ;
- Lorsque l'intérêt personnel prime sur le collectif ;
- Concurrence entre les acteurs pour avoir la primauté de l'action ;
- La non prise en compte de l'agroécologie dans la planification territoriale au niveau national. Un décalage persiste entre planification territoriale au niveau national et les projets de territoire mené par les collectivités locales.

Temps d'échange

Au Sénégal, l'agroécologie figure dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) Vert, mais pas dans le guide national de planification des plans locaux de développement. Un travail est mené depuis plusieurs années sur l'intégration de l'agroécologie au niveau des territoires notamment par la Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES).

Comment permettre l'opérationnalisation des stratégies nationales en faveur de l'agroécologie ? Il faut une mobilisation des acteurs et des ressources financières.

Au Niger, il y a une réflexion autour de l'intégration de l'agroécologie à travers les plans d'investissement annuel. Il y des interrogations sur la manière de procéder pour parvenir à une intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques : faut-il d'abord passer par une stratégie nationale ou directement par la mise en place d'une politique ?

Au Burkina Faso, certains acteurs travaillent avec les élus locaux autour de l'actualisation des plans locaux et régionaux de développement et l'intégration de l'agroécologie.
En plus de sa stratégie nationale sur l'agroécologie, le Burkina Faso s'est doté d'un plan d'actions. La gouvernance de la stratégie est portée par l'État, qui dispose d'un secrétariat technique et il y a un comité de pilotage incluant le CNABio et deux grandes organisations paysannes. Certaines actions sont portées par l'Etat, notamment sur la territorialisation de l'agroécologie à travers les plans communaux et régionaux de développement.
Beaucoup d'études ont été faites sur l'agroécologie. Le gouvernement burkinabè souhaite capitaliser toutes les bonnes pratiques en agroécologie et mettre ces éléments de capitalisation à disposition des acteurs de la société civile. Les agents du ministère de l'agriculture sont formés sur l'agroécologie.
Au Burkina Faso, avant d'aboutir à la mise en place d'une politique, il faut passer par une stratégie pendant 5 ans.

2. La territorialisation de l'agroécologie : l'expérience du Sénégal avec le système des Dynamiques pour une Transition Agroécologique Locale (DyTAEL)

L'objectif de cette session était de montrer un exemple de territorialisation des actions en faveur du déploiement de l'agroécologie, à travers la présentation du système des DyTAEL au Sénégal.

Depuis 2021, la DyTAES a territorialisé ses actions via la mise en place des Dynamiques pour une transition agroécologique locale (DyTAEL) dans plusieurs départements du Sénégal. Un des rôles principaux des DyTAEL, est de faire remonter les préoccupations locales et de les transmettre à

la DyTAES pour qu'elle puisse intégrer ces préoccupations et/ou recommandations dans son plaidoyer auprès des décideurs nationaux.

2.1. Présentation de la DyTAEL de Fatick

La DyTAEL de Fatick créée le 9 juin 2022 est particulièrement active et elle connaît un développement rapide grâce à l'engagement de ses membres et aux appuies de différents projets. Son objectif est de promouvoir l'agroécologie pour une résilience agri-environnementale et socio-économique des exploitations agricoles familiales du département de Fatick.

Ses modes d'action sont basés sur plusieurs axes stratégiques tels que l'accompagnement des décideurs vers des politiques favorables à la transition agroécologique et la réalisation d'actions de sensibilisation.

- ⇨ Présentation de la DyTAEL de Fatick réalisée par Mame Birame Sene secrétaire général de la DyTAEL de Fatick et président de l'association locale Jamm Bugum ***(Cf. Présentation PPT 2024_Presentation_DyTAEL_Fatick)***

2.2. Rencontres avec les élus locaux

Afin de poursuivre les échanges sur la territorialisation de l'agroécologie au Sénégal, les participant.e.s sont allé.e.s à la rencontre d'élus locaux de communes membres de la DyTAEL de Fatick.

- ➔ **Annexe 2** : échange avec le maire de la commune de Fimela et son équipe
- ➔ **Annexe 3** : échange avec les élus de la commune de Diofor et le secrétaire général d'une organisation paysanne de Diofior

3. L'accompagnement à la transition agroécologique du territoire

3.1. Rencontre avec les exploitations agricoles familiales

Durant cette session, les participant·e·s sont allé.e.s visiter des exploitations agricoles familiales accompagnées dans leur transition agroécologique pour observer des innovations techniques et organisationnelles favorisant une gestion durable des terres et des ressources naturelles, permettant de faire face à des enjeux ciblés propre à l'exploitation.

4 exploitations agricoles familiales de la région de Fatick accompagnées par ENDA Pronat ont été visitées :

- Visite de la Vallée rizicole de Mbissel
- Visite de la Bande RNA à Diouroup
- Visite de la parcelle d'expérimentation dans le village de Diongolor, association mil-niébé, dans le cadre du projet FAIR Sahel.
- Visite d'une exploitation familiale maraîchère à Sabeme

3.2. Analyses croisées des visites et partage d'apprentissages

Les différentes visites ont donné suite à des travaux de groupe visant à faire une analyse et une synthèse des observations et informations récoltées suivant une trame spécifique. Ensuite, chacun des groupes a dû mettre en perspective les éléments observés avec les expériences dans les différents pays sahéliens représentés (Burkina Faso, Mali, Niger et Guinée). Enfin, les groupes ont mis en lien leurs analyses avec les 10 éléments de l'agroécologie de la FAO.

Trame d'observation

1/ Observation du paysage durant le trajet jusqu'aux lieux des visites et autour des exploitations

Identifier les éléments constitutifs du paysage :

- Milieu physique : formes du relief, roches, sols, ressources en eau
- Forme de la végétation : végétation spontanée et cultivée
- Aménagement et infrastructures : voie de circulation, bâtiments, terrassement, aménagement hydrique, etc.

2/ Visite des exploitations agricoles et entretiens avec les agriculteur.trice.s

- Identifier les enjeux : quelles étaient les difficultés rencontrées par l'exploitation avant l'accompagnement, qui ont motivé le choix et l'adoption de pratiques agroécologiques ?
- Décrire les pratiques ou combinaisons de pratiques mises en place
- Identifier la manière dont la diffusion de pratiques s'est opérée : qui a été impliqué ? quelles ont été les étapes ? Du point de vue de l'agriculteur, qu'est qui a été facile ? compliqué ?
- Identifier les acquis du point de vue de l'agriculteur : est-ce que les pratiques ou combinaisons de pratiques mis en place ont permis de relever les difficultés identifiées ? Est que d'autres effets positifs ont été observés ?

Cf. Présentations :

- ⇨ Groupe 1_Visite_Vallée_Rizicole
- ⇨ Groupe 2 _Bande RNA Diouroup
- ⇨ Groupe 3_Visite_Champs_Mil
- ⇨ Groupe 4_Visite_Sabeme

4. Visite du site de régénération des mangroves de Palmarin accompagné par ENDA Pronat et la Coordination des Actions pour la Restauration des Écosystèmes Mangroviers (C.A.R.E.M)

Les mangroves sont des écosystèmes singuliers qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre l'érosion en stabilisant les écosystèmes du littorale et des berges. Elles représentent une zone importante pour la ressource halieutique et forestière non ligneuse.

La Réserve Naturelle Communautaire de Palmarin fait partie des aires protégées gérées par la Direction des Aires Marines Communautaires Protégées du Sénégal. Classée Réserve Naturelle Communautaire en mai 2001, elle couvre une superficie de 10 340 hectares. Son objectif principal est la mise en place d'un mécanisme participatif de conservation, de restauration et de valorisation durable de la biodiversité ainsi que du patrimoine naturel et culturel local.

De façon plus spécifique, la Réserve Naturelle Communautaire de Palmarin vise à :

- Conserver la biodiversité biologique et les caractéristiques du patrimoine naturel et culturel local ;
- Promouvoir des modes de valorisation des ressources naturelles compatibles avec les objectifs de conservation de la biodiversité ;
- Susciter la mise en place de filières économiques viables fondées sur la conservation du patrimoine naturel et culturel.

Les mangroves de Palmarin sont caractérisées par une végétation de type soudano-guinéen sur sa partie terrestre et de bolongs[1] bordés de forêt de mangroves dans sa partie estuarienne. Elles abritent plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs et sédentaires

Au sein de la Réserve naturelle communautaire de Palmarin, un travail de réintroduction d'une espèce endémique de palétuvier, *l'Avicennia germinans*, est mené pour permettre une diversification des espèces.

[1] Chenaux d'eau salée.

5. Clôture de la rencontre

Cette dernière session a permis aux représentant.e.s des plateformes et collectifs présents de revenir sur les acquis de l'atelier et leurs appréciations.

Ici les mots marquants des différent.e.s intervenant.e.s ont été retranscrits.

BURKINA FASO

Souleymane Yougbaré, CCAE : « C'est une satisfaction pour moi d'avoir pris part à cette session. J'ai beaucoup apprécié le fait qu'on soit beaucoup allé sur le terrain, de rencontrer une diversité d'acteurs impliqués dans l'agroécologie. Je salue les organisateurs, CARI et Enda Pronat, qui ont pu mettre en avant cette intelligence. Je salue aussi la visite des initiatives communautaires, la rencontre avec les élus, etc. Merci aux partenaires d'avoir facilité notre participation à cette importante rencontre. Avec le Niger nous devions nous rencontrer au Burkina Faso, et finalement c'est ici que nous nous sommes rencontrés pour dessiner des perspectives. Merci à la DyTAEL qui nous a beaucoup inspiré. »

Sayouba Bonkoungou, Président du CNABio : « Cette rencontre est une très bonne initiative. [...] Le fait de nous retrouver ensemble nous éclairci et nous avons la même vision de comment nous souhaitons faire la transition agroécologique en Afrique et même peut être au-delà. Les travaux de groupe, les sorties terrains étaient très riches. J'ai aimé rencontrer un producteur très engagé qui associe plusieurs pratiques agroécologiques dans sa parcelle de production. Nous avons échangé nos savoirs, et il m'a offert des semences de niébé et de petit mil. J'aimerai lui faire parvenir des semences de chez nous. Nous avons aussi vu comment les gens travaillent d'arrache-pied pour récupérer les mangroves. Tout ce que nous avons partagé ici confirme notre vision commune pour booster l'agroécologie dans nos différents pays. Je retiens de cette rencontre une initiative fédératrice qui pourrait permettre de galvaniser les choses. Je retiens également l'intégration de l'agroécologie dans les plans de développement et un élu très engagé avec la visite à la mairie de Fimela, la ferme école qu'il a dans sa commune, etc. Si nos autorités pouvaient découvrir cela, ça pourrait booster les actions dans nos pays. Nous avons échangé pour voir comment nous pourrions accompagner le Niger pour l'élaboration de leur stratégie agroécologique. »

Richard Ouedraogo, SPONG : « Les expériences que nous avons pu partager en salle ou sur le terrain nous ont permis de savoir que l'agroécologie est déjà avancée dans nos pays, que les gens sont convaincus, et que personne ne souhaite faire demi-tour. J'aurais appris durant ces trois jours qu'il ne faut pas se décourager. »

MALI

Oumar Coumare, AOPP : [Cette rencontre] nous a permis de nous comprendre, de nous familiariser et de faire du chemin ensemble. Je suis personnellement comblé et j'ai bien apprécié les éléments partagés autour de la construction et la consolidation d'une plateforme. Ça va nous renforcer pour nos prochains travaux au Mali. J'ai beaucoup apprécié la décentration de la DyTAES avec les DyTAEL, l'implication des collectivités et des producteurs. Si on veut changer les choses il faut que tous les acteurs soient conscients et engagés pour la même cause. Nous avons eu

aussi des échanges fructueux sur les systèmes de production, nous avons vus tous les enjeux et leviers autour des exploitations agricoles. »

NIGER

Ousmane Dambadji, Président Raya Karkara : « Cette réunion nous a permis de comprendre ce qu'on a fait et ce qu'il nous reste à faire. Nous ramenons des expériences très riches. Nous remercions la DyTAES, Enda Pronat, le CARI, tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette réunion. Je suis certain que les expériences partagées vont nous permettre d'aller plus loin pour promouvoir l'agroécologie. Nous avons eu l'occasion de discuter avec nos amis du Burkina Faso sur leurs avancées avec la stratégie agroécologie, ainsi qu'avec nos collègues du Mali. Nous allons travailler la main dans la main pour faire avancer l'Afrique. Nous rencontrons chez nous satisfait. Je souhaiterai que nous restions soudés, et nous allons voir dans les prochaines activités comment vous inviter à Niamey. »

Ibrahim Hamadou, Oxfam Niger : « Plus que jamais cet atelier a permis de renforcer le lien entre différentes organisations, ça nous a permis de mieux nous connaitre. Oxfam est présente au Sénégal et dans les différents pays. Notre vision est de rapprocher les OSC pour qu'elles puissent influencer les politiques en faveur de l'agroécologie. Nous sommes disposés à faire tout ce qui est de notre possible pour travailler en synergie avec toutes les bonnes volontés. Début février, nous aurons probablement un atelier d'apprentissage des acteurs de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest, au Mali, pour voir le chemin parcouru et les chantiers que nous pourrons mener encore pour renforcer la synergie. »

SENEGAL

Absa Mbodj, DyTAES : « Je peux dire avec beaucoup de certitude qu'il y a un sentiment partagé de satisfaction. Nous étions enthousiastes en venant, de savoir ce que les autres font, et ces trois jours d'échanges ont été inspirants. Que ce soit sur les aspects pratiques, organisationnels, les échanges sur le terrain et en salle, cet atelier a permis de créer cette résonnance. Parfois nous oublions peut-être les similitudes entre nous, et c'est inspirant de savoir qu'on peut partager, s'aider sur des échanges de pratiques et sur le volet organisationnel. Cet échange était assez fantastique et chaleureux, et beaucoup de connexions ont été faites. Il y a beaucoup de perspectives qui se dégagent, et nous pourrions réfléchir concrètement à ce que nous pourrions faire ensemble suite à cet atelier. Le rapport produit sera une base assez forte pour orienter le plaidoyer et les stratégies communes à l'échelle régionale. En perspective nous avons le forum de la 3AO à Abuja en octobre, et avec les échanges que nous avons eus nous pourrions bien réfléchir à apporter une contribution de qualité. La Plateforme du Mali prévoit aussi sa caravane, et une rencontre régionale est prévue en février 2025. Nous avons des perspectives datées, et une vision assez claire de ce que nous pouvons faire, pour avoir une stratégie régionale, consensuelle. J'espère que les espoirs ne sont pas trop grands, et que nous arriverons à faire bouger les lignes suite à cette rencontre. »

Mame Birame Sene, DyTAEL Fatick: «[...] Ce n'est que le début d'une alliance stratégique qui regroupe nos différents pays, pour que l'agroécologie soit une réalité, en partant de nos exploitations familiales. La DyTAEL a aussi beaucoup appris de vos expériences. Nous vous

remercions, et nous souhaitons un très bon retour à tout le monde, et en souhaitant pouvoir nous rendre chez chacun d'entre vous pour voir vos expériences sur le terrain. »

Jean-Michel Sene, Enda Pronat : « Tout a été dit et très bien dit. Ce sont juste des mots de remerciement pour la générosité des participants dans les réflexions. Il reste à battre le fer tant qu'il est chaud. Le temps n'a pas permis de travailler sur une feuille de route, mais il faudrait qu'on réfléchisse très rapidement à comment donner suite à ces réflexions. Aujourd'hui chacun a un amendement avec lequel il va rentrer pour améliorer sa démarche, ses actions, pour mieux impacter sur son territoire, mais le grand défi commun que nous partageons est d'avoir un impact au niveau régional. Nous connaissons les enjeux qui pèse au niveau de la sous-région, avec des institutions très fragiles, et c'est à nous acteurs du développement de part de nos expériences, de saisir les opportunités pour faire bouger les choses aux échelles nationales et régionales. Nous avons eu la chance d'avoir dans cette rencontre des praticiens du terrain. Chacun a pu constater les limites des initiatives qu'il porte, mais aussi partager ses facteurs clés de succès. Merci et bon retour à tous.

Faustin Lalyre, GRET – Groupe de travail sur les transitions agroécologiques (GTAE) : « Je pense que cette initiative est arrivée à son heure avec la participation de ces différents collectifs et tous nos frères et sœurs venus d'autres pays. Ce n'est pas évident de se déplacer, vous avez fait l'effort de venir pour assister à cette rencontre. Il y a eu beaucoup d'échanges fraternels entre les différents participants. Nous avons échangé nos pratiques et expériences, ce qui constitue un capital important que nous devons valoriser pour que l'agroécologie soit au-devant du développement agricole dans nos différents pays. Je souhaite un bon retour à tous nos parents qui sont venus nous voir au Sénégal. »

FRANCE

Christophe Brossé, Directeur du CARI : « Quand je suis arrivé jeudi après-midi, je vous ai vu très professionnels, mais dans une convivialité forte. Souvent suite à ce genre de rencontre, il n'y a rien et chacun retourne sur ses travaux. Mais là on sent qu'il y a quelque chose, on espère qu'il y aura une suite et c'est à tout un chacun de porter cela. J'espère qu'on arrivera à se retrouver dans les différents pays, mais également lors de Désertif'actions en 2026, pour porter un plaidoyer commun lors de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification des terres. Ce sera l'occasion de se réunir pour porter ensemble l'agroécologie. »

6. Annexes

6.1. Annexe1 : Liste des participant.e.s

	Organisation	Pays	Prénom	Nom	Email
1	CCAE	Burkina Faso	Souleymane	Yougbare	yougbaresouleymane@gmail.com
2	CNABIO / APEDR	Burkina Faso	Sayouba	Bonkoungou	saibonkoungou@gmail.com
3	ReSaD / SPONG	Burkina Faso	Pierre Omer	Ouedraogo	omer.ouedraogo@spong.bf
4	ReSaD / SPONG	Burkina Faso	Richard	Ouedraogo	ouedraogorichard36@gmail.com
5	Danaya / GTD	France	Bernard	Terris	bernard.terris@danaya-france.org
6	ReSaD / GTD / CARI	France	Christophe	Brossé	christophe@cariassociation.org
7	ReSaD / GTD / CARI	France	Manon	Albagnac	sahel@cariassociation.org
8	ReSaD / GTD / CARI	France	Alissa	Jeridi	desertification@cariassociation.org
9	NAAG	Gambie	Alkali	Ceesay	
10	AOPP	Mali	Oumar	Coumare	oumar_coumare@hotmail.fr
11	CNOP	Mali	Ramadan	Sylla	rsylla1985@gmail.com
12	ReSaD / REFEDE	Mali	Halimata	Malle	mallehalima@gmail.com
13	ReSaD / REFEDE	Mali	Ousmane Aly	Berthé	bertheousmanealy@gmail.com
14	Raya Karkara	Niger	Mariam	ADAMOU	rhaycess10@gmail.com
15	Raya Karkara	Niger	Mahamadou	TAHIROU DAN KOURA	andre.usn23@gmail.com
16	Raya Karkara	Niger	Abdoul Nasser	MAMOUDOU ISSA	sabdoulnasser14@gmail.com
17	Raya Karkara	Niger	Rekia	Kone Diawara	siwarekia@gmail.com
18	Raya Karkara / COPAGEN	Niger	Abdoulaye	KANNI	kanniabdoulaye@yahoo.fr
19	Raya Karkara	Niger	Mahamane	SALEY	saleymahamane81@gmail.com
20	Raya Karkara	Niger	Moussa	Seyni	mouseyni72@yahoo.fr
21	Raya Karkara / OXFAM	Niger	Ibrahim	Hamadou	ihamadou@oxfam.de
22	Raya Karkara / Président	Niger	Ousmane Aly	Elh Ibrahim Dambadji	dambadji2000@yahoo.fr
23	Raya Karkara / RECA Niger	Niger	Souleymane	Ousmane	souleymaneousmane72@gmail.com
24	ReSaD / CNCOD	Niger	Moussa	Halilou	resadniger@yahoo.fr
25	ReSaD / CNCOD	Niger	Mariama Abdoulaye	Moussa	mariesim1@yahoo.fr
26	ARD Fatick	Sénégal	Cheikh Senou	Diouf	cheikhsemou@gmail.com
27	CARI / ENDA Pronat	Sénégal	Marie-Ange	Sawadogo	carigmv34@gmail.com
28	DyTAEL Fatick (Directeur Général)	Sénégal	Mame Birame	Sene	senphil2012@gmail.com
29	DyTAEL Fatick / ANCAR	Sénégal	Ibrahima	Diouf	iboudiouf281@gmail.com
30	DyTAES / ENDA Pronat	Sénégal	Absa	Mbodj	absa97.am@gmail.com
31	DyTAES / ENDA Pronat	Sénégal	Anna	Veillon	annaveillon@gmail.com
32	Enda Pronat	Sénégal	Mamadou Abdoulaye	Sow	sowmamadouabdoulaye@yahoo.fr
33	Enda Pronat	Sénégal	Jean Michel Waly	Sene	sjanmichel@yahoo.fr
34	Enda Pronat	Sénégal	Alassane	Ndiaye	louzndiay@yahoo.fr
35	Enda Pronat	Sénégal	Papa Ousmane	Diallo	Usmane2024.pronat@gmail.com
36	GTAE / GRET	Sénégal	Faustin	Lalyre	lalyre.senegal@gret.org
37	GTAE / AVSF	Sénégal	Safietou	Barro	s.barro@avsf.org
38	GTAE / Agrisud	Sénégal	Khassime	Mbodj	
39	Ministère de l'Agriculture	Sénégal	Ibrahima Khalil	Sabaly	sabalyibrahimakhalil@gmail.com

6.2. Annexe 2 : Échange avec le maire de Fimela et son équipe

Présence du maire de la commune de Fimela, de ses trois adjoints, du Président de la commission environnement, du point focal de la DyTAEL dans la commune, du directeur de cabinet du maire et de l'agent foncier.

Mot d'introduction :

Jean-Michel Sene : Les différents réseaux et organisations présentes ici travaillent chacun en collaboration avec des collectivités territoriales dans leurs localités au Mali, Burkina Faso, Niger et Sénégal. Nous sommes des acteurs qui ont toujours cru que le changement ne se fera pas qu'avec le chef de l'Etat et son équipe, mais avec les acteurs à la base, les communautés, les collectivités territoriales. Nous considérons que le premier scientifique est le paysan qui expérimente et observe dans son champ.

Après une tout de table de présentation, les échanges entre le maire de Fimela et les participant.e.s ont débuté.

Maire de la commune de Fimela : La commune [de Fimela] polarise 16 villages sur 399 kilomètres carré. [...] Nous sommes dans une commune où la spéculation foncière est importante, et nous voulons des voies et moyens pour occuper légalement la superficie, fixer les jeunes, les former sur l'agriculture et plus particulièrement sur l'agroécologie. Je félicite mon équipe qui fait bien son travail. Ce sont les africains qui doivent développer l'Afrique. Nous avons tout le potentiel qu'il faut pour y parvenir, et quand j'écoute la présentation de chacun d'entre vous ça me conforte dans cela. Il nous revient de prendre notre destin en mains. On vous remercie, on vous félicite, et mon adjoint sera avec vous pendant le séminaire, et il pourra nous restituer les décisions que vous aurez prises.

Président commission environnement, point focal DyTAEL : Quand on parle de transition agroécologique, la commune est un cas spécifique. [Elle est] partagée entre un écosystème mangrove en partie insulaire et un écosystème continental avec la biosphère de samba Dia. L'activité principale dans cette commune est l'agriculture et l'élevage, car depuis toujours les gens ont mis ensemble ces deux activités. Fimela est également une zone à forte potentialité touristique. Ce sont des enjeux majeurs qui doivent nous permettre de réaliser des choses avec la DyTAEL de Fatick. Depuis l'installation de la DyTAEL il y a 2 ans, c'est une des plus fonctionnelles au Sénégal, elle est dans le droit chemin, et nous osons croire qu'avec nos maires ça ira crescendo dans le développement. La charte de la DyTAEL a été réalisée avec le maire et ses adjoints. On en a discuté au niveau du conseil municipal, qui a approuvé à l'unanimité.
Beaucoup d'actions sont menées dans la commune. Une campagne de reboisement communautaire est prévue le 19 septembre avec l'ensemble des acteurs, ONG, ASC, personnes ressources, mairie, ... visant à planter 500 plants de Caïlcédrat sur les 5 km de l'axe Fimela/Samba Dia. Et nous souhaitons le répliquer l'année prochaine sur tous les axes dans la commune. Et nous avons compté sur tout le monde dans la commune pour y parvenir. Sur un budget de 5 millions, une bonne partie est assurée. Les jeunes des ASC vont assurer la plantation, l'équipe des Eaux et Forêts s'engage à faire tout le suivi pendant la saison sèche, avec une prise en charge du carburant par la mairie. Les conseillers aussi sont impliqués, à travers le slogan « un conseiller = un arbre ». Chaque conseiller va financer son arbre à hauteur de 9 000 F CFA.

- **Quelle sera la place des questions agroécologiques dans les documents de développement local de votre localité ?**
- **Est-ce que l'agroécologie est inscrite dans le plan d'investissement annuel de la commune ?**

Maire : Beaucoup de pays viennent se former au centre de formation de Kaydara. L'objectif de la commune est de faire en sorte de reboiser toutes les localités, activer le développement de l'écologie, la multiplication des actions en connivence avec les organisations de la zone. Gora Ndiaye n'est pas là aujourd'hui, pourtant il est président du cadre de concertation au niveau de la commune.
Notre objectif est de former 300 jeunes pour 300 hectares. 35 jeunes ont déjà été financés par la FAO, puis nous avons cherché des partenaires pour les accompagner. Chaque hectare doit être clôturé et équipé d'un mini forage. Nous voulons fixer ces jeunes ici, pour qu'ils ne naviguent pas vers l'Europe. Tous les chefs de village ont été conviés, informés, sensibilisés sur l'importance de soutenir les jeunes, et de sécuriser les terres. Les 35 premiers jeunes installés actuellement gagnent leur vie. 20 autres jeunes sont actuellement en formation, pris en charge par la commune, puis après on va leur donner des terres délibérées à leur nom.

- **Quels sont les différents défis auxquels vous êtes confrontés ?**

Président commission environnement, point focal DyTAEL : Le principal défi de la commune est l'adoption de l'agroécologie pour tout le monde. J'ai déjà entendu dire qu'il ne faut pas confondre agroécologie et agriculture traditionnelle, nous l'avons bien compris. Au niveau des villages insulaires, ils ont commencé à planter des mangroves en 1992 déjà, alors que les populations nous disaient que les mangroves vont repousser seules. Mais nous avons insisté, car nous savions que les mangroves ne poussent pas seule et qu'il faut planter les mangroves pour les sauvegarder. Au début, c'étaient des actions bénévoles, les braves dames qui allaient planter au rythme des chants et des tam-tams, et c'est cela que nous voulons encore impulser avec notre jeunesse d'aujourd'hui. On dit aux jeunes qu'au-delà du football, il faut faire des actions citoyennes, planter et protéger les arbres, car ils le font pour eux même.

- **Et quels sont les messages phares que vous voudriez transmettre aux autres maires du continent africain ?**
- **Est ce qu'il existe un document sur l'intégration de l'agroécologie dans le plan de développement ? Est-ce que le budget alloué aux actions agroécologiques est subdivisés entre la commune, les partenaires et les populations ?**

Maire : Si vous voyez qu'on intègre l'agroécologie dans le plan d'investissement communal, c'est pour permettre aux partenaires qui veulent investir sur quoi ils peuvent investir. Mais dans le budget de la commune il n'y a pas un montant prévu pour l'agroécologie. Il n'y a pas une ligne budgétaire, nous n'avons pas les moyens pour cela. Gora Ndiaye de Kaydara, qui est le directeur de Kaydara et un expert en agroécologie, a également ses propres partenaires.

- **Quelle est la place des femmes dans la transition agroécologique de la commune ?**

Président commission environnement, point focal DyTAEL : Il y a beaucoup de groupements de promotion féminine dans la commune, qui sont formalisés et font un travail extraordinaire dans la transformation des produits alimentaires. Dans les îles, la plupart des actions de restauration de mangrove sont menées par les dames. Ce sont de grandes dames de 60 ou même 70 ans qui font ça avec beaucoup d'amour car il y a 20 ou 30 ans elles ramassaient beaucoup d'huitres juste à côté du village alors que maintenant il faut aller beaucoup plus loin. Elles sont bien conscientes des enjeux. Dans la zone il y a aussi une grande production d'anacardier et de mangues. Il y a des forêts de manguiers et il y a une usine de transformation de mangues.

- **Est-ce que la production agroécologique locale est consommée localement ?**

Maire : Il y a trois mois nous avons organisé une réunion ici, autour de la création d'une zone industrielle sur 10 hectares. Huit unités de transformation y seront installées, focalisées sur les produits de la zone : Mil, Nébéday, Noix d'acajou, Manioc, etc. Des semences seront amenées pour multiplier la production. Des partenaires vont venir de Dubaï, de la Turquie, en plus des Sénégalais.

- **M. le maire est aussi député, est ce que vous discutez de l'agroécologie aussi au niveau du groupe parlementaire ?**

Maire : J'ai échangé avec le ministre de l'Agriculture sur le modèle de Fimela et ce qui est fait sur l'agroécologie. Nous l'avons discuté en commission et au Parlement.

Adjoint au maire : A Fimela nous avons des organisations de transformation où les produits sont beaucoup plus convoités à l'extérieur que dans la commune. J'ai trouvé notre confiture produite ici à Genève. Nous sommes aussi en train de réfléchir à la production de tomate sous serre.
Concernant le budget alloué à l'agroécologie, des lignes sont dédiées à différentes dépenses, mais il y a toujours des marges laissées pour nous permettre de nous adapter. Mais nous impliquons aussi des partenaires pour compléter mais surtout pour les responsabiliser dans leur responsabilité sociale et environnementale.

Directeur du cabinet du maire : Le maire est là depuis 2009 avec nous et pour nous. Fimela a compris en 2014 l'importance de l'agroécologie. D'après vous, quelle est la différence entre l'agriculture et l'écologie ? La commune de Fimela est envahie par la salinité. En 2014, la première promotion de 20 jeunes a été formée à Kaydara avec la FAO. Ils sont devenus des ambassadeurs de l'agroécologie. Face à la salinisation, nous avons réfléchi et la seule alternative c'est l'agroécologie. La population augmente et les terres diminuent à cause de la salinisation. Le maire signe des conventions de 10 ans avec Kaydara. Nous en sommes à la 6e ou 7e promotion, nous voulons que nos jeunes restent et réussissent ici.

- **La mairie dit qu'elle n'a pas de terre, et aujourd'hui il y a un projet de zone industrielle de 10 hectares, quelles ont été les défis pour y parvenir ? Le partage de votre expérience pourrait inspirer d'autres.**

Maire : les terres qui sont là appartiennent à des familles. Quand le partenaire est arrivé, nous avons fait le tour pour voir où la zone pourrait être implantée, et il a vu une zone propice à cela. J'ai convoqué tout le conseil, les chefs de village et beaucoup de personnes, avec un autre plan B au cas où les populations n'accepteraient pas. Le chef de village du plan A a accepté, mais les populations se sont opposées. Puis finalement nous avons opté pour le plan B. Toutes les conditions ont été libellées sur un bail, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.
Dès mon arrivée j'ai refusé de toucher aux terres, c'est un domaine trop sensible. Le rôle d'un élu est d'apporter du sang neuf au niveau de la commune. J'ai cumulé trois mandats, alors que les maires d'avant n'en faisaient pas deux. Le monde a changé, j'ai des grands cadres dans la commune, on ne peut pas faire n'importe quoi. J'ai aussi toute ma famille ici, si je ne suis pas à Dakar je suis là avec ma famille, le plus possible.

- **Vous avez cité le cadre de concertation présidé par Gora Ndiaye, comment fonctionne-t-il ?**

Maire : Le cadre est composé du conseil communal de la jeunesse, du président de commission et du conseil municipal, de personnes ressources, et des acteurs de développement aussi. Ils se réunissent au besoin.

- **Vous avez parlé des femmes transformatrices, mais est-ce que vous êtes en train de vous battre pour que ce qu'elles transforment soient consommé par vous-même, ou par les instances nationales ? Le développement c'est produire ce qu'on va consommer, transformer ce qu'on va consommer.**

Président de la commission environnement, point focal DyTAEL : Traditionnellement on disait qu'on ne doit pas vendre le Mil parce que c'est l'aliment de base. Mais maintenant si on produit des surplus, on vend. La première vocation est la consommation et le reste est vendu. Il y a quelques mois, la DytAEL a organisé la Journée paysanne de Djilass, et nous n'y avons mangé que des produits locaux, du Mil, du lait caillé de chez nous, et c'était exemplaire. La DyTAEL est en train de lutter pour que cette consommation revienne.

Maire : Il y a des unités de transformation dans la commune, qui sont labellisées « Fimela ».

6.3. Annexe 3 : échange avec les élus de la commune de Diofor et le secrétaire général d'une organisation paysanne de Diofior

La mairie de Diofor est membre de la DyTAEL, mais elle est engagée depuis longtemps sur certaines pratiques agroécologiques (fertilisation) et de gestion durable des terres, une partie de son territoire étant menacé de salinisation. Depuis qu'elle a rejoint la DyTAEL, la commune de Diofor a renouvelé son plan de développement communal, sur ses fonds propres et y a introduit l'agroécologie.

L'un des projets phare de la mairie, qui a été au cœur de la discussion, est l'aménagement et la valorisation d'un vallon, en partenariat avec une organisation paysanne.

L'organisation paysanne est partenaire de la mairie de Diofior qui lui a mis à disposition 8 hectares pour la riziculture et 8 hectares pour l'élevage. Pour réhabiliter ce vallon, une digue a été construite, et l'épandage de plusieurs tonnes de chaux agricole a été réalisé pour corriger la salinisation. Les membres de l'organisations paysannes, exploitent donc cette zone, et ils y bénéficient de l'appui de partenaires techniques tels que l'ISRA et l'ANCAR. Cette année, la mairie de Diofor a par ailleurs mobilisé des fonds pour labourer une dizaine d'hectares, au profit des foyers les plus vulnérables afin de leur permettre de cultiver du riz.

Quelles sont les pratiques agroécologiques utilisées dans cette zone ?

Les agriculteurs utilisent des matières organiques locales pour la fertilisation, telles que les coques d'arachides, les écailles de poisson (phosphate) et le fumier. Sur la culture du riz, la méthode de Système de Riziculture Intensive (SRI) a été introduite, permettant une augmentation des rendements. Pour lutter contre les attaques sur les végétaux, les producteurs ont été formé à la fabrication de produits de traitement à base de neem.

Les producteurs rizicoles et maraichers sont conscients de l'intérêt de l'agroécologie dans la zone, et certaines fermes sont autosuffisantes en céréales

Freins qui demeurent à la transition agroécologique

L'état continue à subventionner en majorité des intrants de synthèse, la DyTAEL fait un plaidoyer auprès des producteurs pour qu'ils se tournent vers d'autres options. Pour autant, les intrants biologiques, tels que les engrais « Éléphant Vert » sont peu accessibles en raison de leur coût élevé. Enfin, l'accès à des semences de qualité reste un enjeu au niveau de la commune.

La commune de Niakhar porte une initiative sur la mise en place d'une station de compostage des déchets organiques, qui pourrait contribuer à augmenter la disponibilité de matière organique.

Focus sur le programme de subvention des intrants biologiques :
Depuis 2020, à la suite d'un plaidoyer de la DyTAES, l'état sénégalais consacre une part de sa subvention aux intrants agricoles, à des intrants biologiques.
Il s'agit d'amendements et d'engrais organiques Eléphant Vert, et d'amendements organiques de Biotech, ces deux entreprises étant basées au Sénégal. L'engrais foliaire est importé des États-Unis.

La commande nationale demeure néanmoins inférieure aux besoins des producteurs agroécologiques. La DyTAES poursuit son plaidoyer pour une augmentation de la part des subventions consacrée aux engrais organiques. Néanmoins, elle considère la subvention comme un mécanisme de transition : il ne s'agit pas de remplacer une dépendance par une autre dépendance. L'idée est d'aller vers de la production localement maitrisée de fumure organique, vers davantage de recyclage et de synergies.

Quelle utilisation de la recherche pour adapter la commande et la fourniture d'engrais ?
Concernant les engrais chimiques : la cartographie des carences chimiques des sols, réalisée à l'échelle nationale, est utilisée pour revoir les formules NPK.
Concernant les engrais organiques : proposition d'un cahier des charges pour améliorer leur sélection. Tous les engrais introduits dans la subvention aux intrants doivent avoir été testés en milieu paysan.
Au Sénégal, on critique les engrais chimiques, mais à l'heure actuelle on est loin d'épandre les quantités minimums standard.